

## **Conseil d'école du 9 novembre 2018 – école de Saint Paul**

### **Présents :**

Mme Rouchut (Maire), Mme Pachaud (adjointe chargée des affaires scolaires).  
Mmes Buthaud, Augis, Soirat, Labesse, Nélias, Mr Largillière, (parents d'élèves).  
Mme Reyné.M .Longequeue (DDEN).  
Mmes Brissard, Martin, Martinez, Mr Martin et Rebérat (Enseignants).  
Mmes Coussy, Malardier (employées communales)  
Excusés : M. Chabrely

### **Conseil d'école du 9 novembre 2018**

Le compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2018 est validé à l'unanimité.

### **Projet de loi « école de la confiance »**

Le directeur informe que le projet de loi « école de la confiance » a été voté en première lecture à l'Assemblée Nationale et diffuse les articles de l'amendement AC501 qui permet la création d'établissements publics des savoirs fondamentaux qui sont constitués de classes du premier degré et du premier cycle du second degré (de la Petite section jusqu'à la troisième). Ils regrouperaient les classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles situées dans le même bassin de vie (bassin de collège). Ces établissements seraient créés par arrêté du représentant de l'État (préfet). Ces établissements publics des savoirs fondamentaux seraient dirigés par un chef d'établissement (principal de collège). Un directeur-adjoint (basé au collège) exercerait, sous l'autorité du principal, les compétences attribuées au directeur d'école et assurerait la coordination entre le premier degré et le second degré ainsi que le suivi pédagogique des élèves et animerait le conseil des maîtres.

Ce projet de loi doit être présenté au Sénat en deuxième lecture courant Mai.

### **Remarques préalables des représentants des parents d'élèves**

*La délégation souhaite apporter une réponse à travers cette réunion, puis le compte-rendu, à la remarque anonyme ci-après : « Il suffit juste de répondre aux questions les plus pertinentes. ».*

*L'anonymat est un droit que nous respectons, tout comme le droit de réponse. Ainsi, nous rappelons que si nous demandons les noms sur les bulletins, c'est pour faciliter au mieux le retour de réponses 'en direct', notamment quand ces questions ont été abordées lors des précédents conseils.*

*Mais à notre tour de poser une question : Qui peut se prévaloir que la pertinence de ses questions vaut plus ou mieux que celles d'autres parents ?*

*Nous observons tous l'école à travers le prisme de nos enfants. La délégation des parents d'élèves n'est pas là pour cautionner ou non les questions ou remarques, mais il relève de ses missions de les porter aux sus de tous lors des conseils afin d'y apporter une réponse juste.*

*Chacun et chacune est invité à nous rejoindre dans la délégation dès la rentrée prochaine. Il est possible, en toute démocratie, de proposer plusieurs listes lors de ces élections.*

### **Question des représentants des parents d'élèves**

**Est-il toujours question de chercher une aide administrative ?**

Le directeur a fait une demande de service civique et a sollicité la mission locale en début d'année scolaire. Il n'y a pas eu de personnes intéressées.

Effectifs prévus par classe à la rentrée scolaire

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
9	15	18	9	13	10	21	19	114

### **LA DIVERSITE EST UNE FORCE POUR LA REPUBLIQUE**

La charte « la diversité est une force pour la République », initiative de la ligue de l'enseignement, est présentée et votée pour signature par les membres de la Coop USEP Saint Paul. Cette charte sera signée au niveau départemental par le Président de la Ligue de l'Enseignement, le président de l'USEP du département dans la cité martyre d'Oradour sur Glane le 10 mai 2019.

### **Don de la Marelle :**

- La Marelle a fait un don de 2600 € à la coop USEP :
- Ce don servira à financer :
  - Le second trimestre du goûter des maternelles (environ 400 €)
  - Les spectacles théâtraux : (paiement intégral environ 550 €)
  - Sorties culturelles, voyage de fin d'année et classe de découverte (1650 €)

### **Agenda des activités**

#### **Rencontres USEP Temps scolaire**

- Déjà effectuées :
  - Cross à Saint Paul
  - Aventures Motrices
  - Jeux traditionnels
  - Activités cirque et expressions
  - Rencontre départementale Congrès des enfants (départementales et régionales)
- A effectuer
  - Rencontres autour des contes (12 avril) à Saint Paul (maternelles)
  - Ekiden le 2 mai à La Geneytouse (cycle2)
  - Roule et glisse le 13 mai à Limoges (maternelles)
  - Athlétisme à Pierre Buffière (cycle 3)

#### **Rencontres USEP Hors temps scolaire**

- Déjà effectuées :
  - Journée du sport scolaire (Limoges)
  - Cross à Ambazac
  - Handball à Boisseuil
  - Tennis de table (Limoges)
- A effectuer
  - Basket (à Bosmie l'aiguille) le 9 avril
  - Cyclotourisme (la Limousine à Panazol samedi 1<sup>er</sup> juin) + séances de préparation
  - Athlétisme le 18 juin à Limoges

### **Question des représentants des parents d'élèves**

- Serait-il possible de mettre en place un abri à vélo ?  
Un abri à vélo couvert coûte entre 7000 et 8000 €. Avant de s'engager dans un tel investissement, la municipalité voudrait être sûre que cela suscite des envies de venir à vélo et que le public ne soit pas restreint. Les parents précisent qu'ils ne parlent pas d'un « abri », mais simplement de rails pour les garer. L'idée d'un râtelier pour fixer les vélos pourrait être étudiée.

- Pouvez-vous apporter une solution pour permettre aux enfants d'avoir accès à de l'eau froide pendant la garderie ?

Le sujet est à l'étude pour trouver la solution la plus simple. Des pichets sont toujours à disposition des élèves.

- Nous avons évoqué la création d'une boîte à livre, qu'en est-il ?

La boîte à livres est toujours à l'ordre du jour.

### **Dysfonctionnement chauffage**

Le directeur rappelle le dysfonctionnement du chauffage des 4 et 5 février qui a occasionné des températures extrêmement basses dans les classes. Le directeur rappelle qu'en accord avec Mme l'Inspectrice, il a été proposé de faire repartir les enfants qui pouvaient être gardés. 58 enfants étaient présents à 9H le 4 février. Le Scientibus est venu le 5 février mais n'est resté que le matin. Le 8 mars, une réunion a été organisée entre les membres de la commission scolaire et les enseignants. Il a été décidé de mettre en place un protocole en cas de dysfonctionnement et en cas de problème météo (voir annexe)

« Le nouveau protocole permettra-t-il une meilleure lisibilité des informations ? »

Certains parents remercient Mr Rebérat pour sa communication. En cas de dysfonctionnement, le nouveau protocole prévoit un contrôle des températures dans chaque classe, une communication aux élus et au directeur d'école le plus rapidement possible. Le nouveau protocole prévoit que l'information sera transmise par la municipalité, via mail et mot affiché devant l'école.

Le nouveau protocole prévoit également les modalités d'accueil en cas de conditions météorologiques défavorables et rappelle l'organisation du transport scolaire en cas de neige notamment. Ce protocole est disponible sur le site de la mairie de Saint-Paul.

« Qu'en est-il des repas de la cantine manqués que nous allons payer ? »

La municipalité rappelle que c'est le principe du forfait qui est appliqué : le forfait est facturé sur 10 mois. C'est ainsi que les repas de la semaine de juillet ne sont pas payés par les parents, mais que ce coût est supporté par la collectivité. Le règlement précise bien que le remboursement des repas non consommés est effectif suite à 5 repas consécutifs non pris et sur justificatif d'absence.

### **Agenda projets artistiques et culturels**

- 8 février : Théâtre : Je bouillonne avec toi (3 classes)
- 19 Mars : Concert JMF (10 h) Canti in Fabula (3 classes )
- 29 Mars : Théâtre du lierre dans les oreilles (11h) (3 classes)
- 2 avril : visite du château de Châluçet (classe de CE2/CM1)
- 5 avril : spectacle offert par la municipalité dans le cadre du Printemps Culturel : Carton Jaune : « Et celle-là, tu la connais ? »
- 11 avril : animation eau à Limoges (classe CP/CE1)
- 11 avril : Limoges pendant la seconde guerre mondiale (CM1/CM2)
- 14 mai : Monstres en Vrac (PS/MS ).
- 21 Mai : Monstres en vrac (MS/GS) :
- 11 juin : concert JMF (10 H) Tam Tam (3 classes)

### **Projets scientifiques et mathématiques**

- 5 février : Scientibus
- 6 et 8 Mars : Récréasciences (1 atelier par classe)
- 21 Mars : Concours Koala et concours Kangourou des mathématiques

## **Natation**

- Les séances de Natation commenceront le 2 avril pour les élèves de MS/GS/CP/CE1
- Dates : 2, 9, 30 avril ; 7, 14, 21, 28 mai ; 4, 11, 18 juin;
- 2 enseignants, plusieurs adultes bénévoles agréés (4 minimum par séances)
- Transports et entrées pris en charge par la communauté de communes de Noblat

### **Adultes agréés pour aider à l'encadrement :**

- Messieurs Lemarchand, Desroches, Philibert et Mesdames Charet, Cross, Desmoulin, Labesse et Nélias

A noter qu'en raison de la classe découverte et du voyage des PS/MS, la séance du 28 Mai ne concernera que la classe des CP/CE1. Toutefois, il a été demandé s'il était possible de repousser cette séance à une date ultérieure. L'école est en attente d'une réponse.

## **Agenda : autres dates particulières**

- 20 Mars : Permis piéton et internet (présentation)
- 5 avril : photographe scolaire
- 5 avril : visite des DDEN du canton à 18h à l'école
- 10 mai : Assemblée Générale ligue de l'enseignement 87 et USEP 87 à Saint Paul
- 11 Juin : Rencontre sportive des CM2 avec les 6èmes et visite du collège
- 24 juin : Permis piéton et internet (tests)

## **Questions diverses des parents**

- *Les enfants nous parlent de la semaine 'sans écrans', pouvez-vous nous en dire un peu plus ?*  
Il s'agit d'un projet proposé aux classes de Messieurs Martin et Rebérat. Il s'agit d'une proposition, sous la forme « kap ou pas kap » de se passer d'écrans et de voir tout ce que l'on peut mettre en place pour se passer des écrans. Des textes seront également lus sur ce sujet. Les enfants sont amenés à réfléchir sur leurs pratiques.

- *Vous annoncez en ce début d'année la mise en place du '1/4 d'heure lecture', pouvez-vous en faire un 'bilan' ?* Le bilan est très positif, les enfants prennent du plaisir à lire et sont très demandeurs de ce temps.

## **Aménagement de la cour**

La municipalité va lancer le marché. Le coût est estimé à 30 000 €. Le conseil départemental devrait financer ce projet à hauteur de 20% du montant HT. Il est prévu un terrain de basket, un terrain de pétanque –mölky – un échiquier pour jeu d'échecs géants, l'aménagement d'un coin calme arboré, et différents tracés dans la cour.

Le directeur remercie la municipalité car ce projet tient compte des demandes des élèves mentionnées par le conseil des enfants en 2018. Le directeur d'école rappelle que les élèves ont proposé que la moitié du jeu d'échec géant soit financée par leur budget « Coop des enfants » et que l'autre moitié sera financée par la coopérative scolaire.

Le terrain au-dessus de l'école a été nettoyé cet hiver et les points d'eau protégés. Les élèves pourront y aller en présence de leurs enseignants mais ne seront pas autorisés à y aller lors des récréations. Un projet pédagogique d'aménagement de cet espace est à l'étude.

## **Voyages scolaires et classe de découverte**

- Les PS/MS iront voir les Loups de Chabrière vers Guéret le 28 mai
- MS/GS et CM1/CM2 : classe de découverte à Saint Pardoux du 27 au 29 mai
- La Classe de CP/CE1 ira à la Cité des insectes le 13 juin
- Les CE2 iront voir les Loups de Chabrière et iront au Labyrinthe géant le 28 mai

### Financement sortie du 28 Mai à Guéret classe des PS/MS et CE2

Dépenses		Recettes	
Transport	542	Transport (mairie)	271
Animation pour les maternelles	220	Coop (part Marelle)	200
Animations pour les CE2/CM1 (loups)	133	Coop (part (Marelle)	200
Animations pour les CE2/CM1 (labyrinthe)	88	Coop	204
divers	60	Parents (4 €/enfant)	168
<b>Total</b>	<b>1043</b>	<b>Total</b>	<b>1043</b>

### Financement sortie du 13 juin à Nedde classe de CP/CE1

Dépenses		Recettes	
Transport	223	Mairie (transport)	111
Animation	294	Parents (4€/enfant)	88
Divers	30	Coop (part Marelle )	200
		Coop	148
<b>Total</b>	<b>547</b>	<b>Total</b>	<b>547</b>

### Financement classe de découverte du 27 au 29 Mai 2019.

La part demandée aux parents n'est pas encore complètement fixée ; elle dépendra de l'opération « la Marche des écoliers » où chaque enfant participant a en charge de trouver des parrains qui acceptent de financer leurs efforts réalisés en parcourant des tours de terrains. Cette opération est prévue le jeudi 4 avril de 14h50 à 15h50. Les sommes récoltées par chacun seront mises au pot commun. La somme récoltée viendra en diminution de la part demandée aux familles.

Dépenses		Recettes	
Transport	362	Mairie (Transport)	180
Hébergement	4230	Parents (1 <sup>er</sup> versement)	1530 *
Activités maternelles	400	Marche des écoliers	*
Activités CM	400	Coop (coop part Marelle)	1000

Frais divers	200	Coop	*
Total	5592	Total	

Le repas de midi du premier jour et le goûter des enfants ne sont pas pris en charge par le centre d'accueil. Le pique-nique du premier jour sera comme toujours préparé par la cantine. Le goûter du deuxième jour sera financé par la coop USEP Saint Paul.

## Temps Péri-scolaires

### ▪ Ateliers proposés en Janvier – Février

Ateliers	niveaux	intervenants	jours
Atelier Lire et faire lire	CP CE1 CE2	Ligue enseignement	lundi
Atelier l'heure du conte	PS/MS/GS	Myriam Mebaraki	mardi
Atelier Bricolage	Du CP au CM2	Marie Durand	vendredi
Atelier Cuisine	Du CP au CM2	Nathalie Babonier	vendredi
Atelier décoration	CE2/CM1/CM2	Myriam Mebaraki	vendredi
Atelier cirque	PS/MS/GS/CP	Asso CIRQ A PIC	vendredi
Etudes surveillées	Du CP au CM2	Myriam et bénévoles	Lundi et jeudi

### • Ateliers proposés en Mars – Avril

Ateliers	niveaux	intervenants	jours
Atelier Lire et faire lire	CP CE1 CE2	Ligue enseignement	lundi
Atelier Musique	PS/MS/GS	Corinne Garaud	mardi
Atelier cuir (1H30/séance)	CM1/CM2	Anciens de Weston	vendredi
Atelier Cuisine	Du CP au CM2	Nathalie Babonier	vendredi
Atelier Tricot	CE2/CM1/CM2	Bernadette Lefevre	vendredi
Atelier Peinture	PS/MS/GS	Myriam Mebaraki	vendredi
Atelier parcours moteur	PS/MS/GS	Nadège Martinez et étudiants	jeudi
Etudes surveillées	Du CP au CM2	Myriam et bénévoles	Lundi et jeudi

**La fin du financement des ateliers péri-scolaires, remettra-t-il en question le rythme scolaire de notre école ?**

Le fond de soutien aux activités périscolaires est inscrit dans la loi de finances 2019. Le choix de la semaine actuelle (4 jours et demi de classe) fait l'unanimité pédagogiquement ; il n'y a pas de raison de le changer. Le maintien des ateliers et le choix de la semaine ne sont pas liés. Certaines écoles travaillent sur 4 jours et demi mais n'ont pas d'ateliers.

**Un parent s'interroge sur la possibilité d'animer un atelier périscolaire lors de la prochaine période. En bénévole et sans être rattaché à une association, est-ce possible ?**

Il n'y a aucun problème ; il suffit de passer une convention avec la mairie ; mais Madame Le Maire rappelle que cela est préférable de passer par l'intermédiaire d'une association. L'accompagnement par le personnel communal n'est pas possible car le personnel surveille la cour à cette heure-ci.

**Demande de l'AFR Briance Roselle**

L'Association Briance Roselle est inscrite dans la démarche du plan mercredi et participe aux rencontres de la Commission Enfance Jeunesse pour créer un Projet Educatif de Territoire. L'AFR sollicite l'autorisation de participer aux prochains conseils d'école pour mieux appréhender la vie scolaire des enfants, adapter les activités extra et périscolaires afin de favoriser l'accès à l'information et le dialogue avec les familles.

Après discussion, le directeur d'école (président du conseil d'école) propose que l'AFR assiste à une partie du troisième conseil d'école de l'année (courant Juin).

**Informatique : maintenance du matériel (ordinateurs)...**

La question de la maintenance des petits ordinateurs et de la classe mobile est posée. Étant donné la vétusté, il est plutôt décidé de réfléchir à un projet de nouveaux équipements informatiques pour l'école.

**Bibliothèque et garderie :**

Les livres de la BCD de l'école, situés dans la garderie, ne sont pas toujours respectés et sont de plus en plus abîmés. Il est décidé de déplacer la BCD dans la salle d'étude, par les enseignants. D'autres livres restent disponibles à la garderie pour ce temps.

Mme Buthaud  
secrétaire de séance

M.Martin  
secrétaire de séance

M.Rebérat  
Président conseil d'école